



LE RIRE MEDECIN

Siège social : 8 rue de Srebrenica – 75020 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024



RSM France
26, rue Cambacérés
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 56 88 31 20

www.rsmfrance.fr

LE RIRE MEDECIN

Siège social : 8 rue de Srebrenica – 75020 PARIS
Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux Membres de l'Association LE RIRE MEDECIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LE RIRE MEDECIN relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 janvier 2025

Le commissaire aux comptes

RSM France

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Djamel ZAHRI

Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	99 779	99 779				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	300 558	136 939	163 619	9 176	154 442	NS	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	550 012		550 012	550 012			
Prêts							
Autres	62 362	33 622	28 740	28 740			
Total I	1 012 710	270 339	742 371	587 928	154 442	26,27	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	15 746	7 873	7 873	5 808	2 065	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	193 661	2 898	190 762	229 579	38 816	16,91
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	133 723		133 723	48 750	84 973	174,30
	Valeurs mobilières de placement	42		42	42		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	6 332 973		6 332 973	5 808 283	524 690	9,03
	Charges constatées d'avance (2)	40 820		40 820	85 668	44 848	52,35
	Total II	6 716 965	10 771	6 706 194	6 178 130	528 064	8,55
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 729 675	281 111	7 448 565	6 766 058	682 506	10,09	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
Ecarts de réévaluation							
Réserves :							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité		1 647 296		1 647 296			
Autres							
Report à nouveau		3 636 800		2 268 850	1 367 950	60.29	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		656 784		1 367 950	711 166-	51.99-
	Situation nette (sous total)		5 940 880		5 284 096	656 784	12.43
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		5 940 880		5 284 096	656 784	12.43
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés		268 102		450 020	181 918-	40.42-
	Total II		268 102		450 020	181 918-	40.42-
PROVISIONS	Provisions pour risques		16 678		27 403	10 725-	39.14-
	Provisions pour charges		107 087		141 892	34 805-	24.53-
	Total III		123 765		169 295	45 530-	26.89-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				0	0-	100.00-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		257 292		220 657	36 635	16.60
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales		586 374		447 243	139 132	31.11
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance		272 151		194 747	77 404	39.75	
	Total IV		1 115 817		862 647	253 170	29.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		7 448 565		6 766 058	682 506	10.09

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	1 920		2 190		270-	12,33-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	44 910		36 642		8 268	22,56
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	163 956		179 774		15 818-	8,80-
Parrainages			24 000		24 000-	100,00-
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	274 248		269 734		4 514	1,67
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	4 173 037		4 043 593		129 444	3,20
Mécénats	926 758		864 530		62 228	7,20
Legs, donations et assurances-vie	137 165		598 457		461 292-	77,08-
Contributions financières	636 008		668 084		32 075-	4,80-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	86 455		181 201		94 746-	52,29-
Utilisations des fonds dédiés	247 481		513 154		265 672-	51,77-
Autres produits	129		508		379-	74,62-
Total I	6 692 067		7 381 866		689 799-	9,34-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock	4 130-		4 211-		81	1,93
Autres achats et charges externes	1 662 761		1 536 931		125 830	8,19
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	276 108		218 042		58 066	26,63
Salaires et traitements	2 815 698		2 554 117		261 582	10,24
Charges sociales	1 367 045		1 239 577		127 468	10,28
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 061		4 749		12 312	259,25
Dotations aux provisions	22 756		105 136		82 380-	78,36-
Reports en fonds dédiés	65 563		442 743		377 180-	85,19-
Autres charges	914		1 366		452-	33,12-
Total II	6 223 777		6 098 451		125 326	2,06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	468 291		1 283 416		815 125-	63,51-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2024	12	30/09/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		15 983			15 983	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		174 678		86 355	88 323	102,28
Total III		190 661		86 355	104 306	120,79
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				1 821	1 821-	100,00-
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV				1 821	1 821-	100,00-
2. Résultat financier (III-IV)		190 661		84 534	106 127	125,54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		658 951		1 367 950	708 999-	51,83-
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion		10 307			10 307	
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V		10 307			10 307	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion		12 474			12 474	
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI		12 474			12 474	
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		2 167-			2 167-	
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)		6 893 035		7 468 222	575 187-	7,70-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		6 236 251		6 100 272	135 979	2,23
5. EXCEDENT OU DEFICIT		656 784		1 367 950	711 166-	51,99-

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes généraux

Les comptes annuels de l'exercice, arrêtés au 30 septembre 2024, sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié relativement au plan comptable général et selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, modifié relativement aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **7 448 565 €**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total des **produits** de **6 893 035 €**, un total des **charges** de **6 236 251 €** dégageant ainsi un **résultat** de **656 784 €**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ; seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de méthode comptable et de présentation

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 30 juin 2022 le règlement n°2022-04 qui intègre de nouvelles dispositions à la suite des obligations comptables mises en place par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et notamment la tenue d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger à présenter dans l'annexe des comptes annuels.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 et constituent un changement de méthode comptable.

L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est établi selon le modèle de tableau synthétique et présenté dans ce document.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023/2024, les donateurs ont été au rendez-vous et les interventions à l'hôpital se sont déroulées normalement tout au long de l'exercice.

De nouveaux programmes ont été ouverts : 1 programme de 1 jour en décembre puis de 2 jours à partir de février au CHU de Clermont-Ferrand, en mars 1 second programme de 2 jours au CHU de Rennes, et en septembre, 1 programme de 1 jour en HAD à Nantes, en mai 1 programme de 1 jour en salle de réveil à Angers.

Pour permettre ces ouvertures, des recrutements et des remaniements internes de comédiens ont eu lieu au cours de l'exercice.

Le partenariat avec le skipper Luke Berry qui a couru la Transat Jacques Vabre en novembre 2023 et la route du Rhum en novembre 2022 perdure avec un renforcement de l'implication du skipper et de ses sponsors. Le nouveau bateau, un Ocean Fifty, porte en effet les couleurs de l'Association de manière encore plus importante que le bateau précédent, et ses partenaires sont plus nombreux à apporter un soutien complémentaire au Rire Médecin.

Deux campagnes ont été menées pendant l'exercice, grâce à une communication à titre gracieux

- 100 faces d'affichage (40x60 cm) dans les espaces voyageurs de la RATP (couloirs/salles de billettique) des métros et RER parisiens, pendant 3 semaines (15 novembre au 6 décembre 2023).
- 500 oriflammes dans les bus de la région de Marseille (RTM) pendant une semaine (20 au 26 novembre 2023).
- Plus de 1200 diffusions du spot de campagne sur les chaînes des groupes TF1, Canal+, France Télévisions, Altice Média (BFM).
- Spots radio sur BFM Radio, Les Indés et Radio Cristal.
- Soirée d'appel à dons sous forme de stand-up à La Scène Voici.
- 3 insertions pleine page Maxi magazine
- 1 insertion double page Lorraine magazine

Au 30/06/2023, l'association a donné congés à son bailleur. Après 10 ans passés rue de Crimée dans le 19^{ème} arrondissement de Paris, l'association s'est installée dans son nouveau siège social en mars 2024 : 8 rue Srebrenica – 75020 Paris, dans des locaux plus adaptés à ses besoins et à la nouvelle organisation du travail et du télétravail.

Complément d'informations sur le bilan

Fonds propres

Ils sont constitués des résultats successifs. Ils atteignent au 30/09/2024 le montant de 5 940 k€ soit l'équivalent de 11 mois de notre activité.

LE RIRE MEDECIN

Fonds dédiés

Situations Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
HAD Paul Brousse	73 896,58 €	34 812,18 €	- €	39 084,40 €
HAD Béclère	39 141,46 €	32 550,82 €	- €	6 590,64 €
HAD Debré	152 327,24 €	34 110,33 €	- €	118 216,91 €
UAPED - Orléans	60 132,69 €	21 486,01 €	- €	38 646,68 €
UAPED - Angers	382,19 €	382,19 €	- €	- €
UAPED Angers et HAD Béclère	18 542,83 €	18 542,83 €	- €	- €
Clermont-Ferrand	- €	- €	51 379,16 €	51 379,16 €
Chabadas Nantes	- €	- €	14 183,96 €	14 183,96 €
Rennes	74 757,44 €	74 757,44 €	- €	- €
Neuro pédiatrie Necker	4 914,36 €	4 914,36 €	- €	- €
Besançon	25 925,03 €	25 925,03 €	- €	- €
totaux	450 019,82 €	247 481,19 €	65 563,12 €	268 101,75 €

Les utilisations des fonds dédiés au cours de l'exercice sont déterminées par la comptabilité analytique. Seuls les fonds dédiés mouvementés au cours de l'exercice sont inscrits dans ce tableau.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur réelle de l'immobilisation est inférieure à sa Valeur Nette Comptable (VNC).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Durée des amortissements :

Agencement : de 3 à 10 ans

Matériel de bureau et informatique : 3 ans

Mobilier : 5 ans

Logiciel : 3 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations financières n'ont nécessité aucune provision pour perte de valeur à la fin de l'exercice.

Stocks et variation des stocks

La méthode d'évaluation des stocks de produits dérivés du Rire Médecin utilisée est la méthode « Premier entré, Premier sorti ».

LE RIRE MEDECIN

Au 30/09/2022, une provision pour dévalorisation du stock a été constatée pour 50% de la valeur théorique pour tenir compte de la diminution des ventes de produits dérivés.

Etat des provisions et dépréciations

Enfin nous avons provisionné des risques à hauteur de 2 668,37 € pour des créances liées à l'IFRM.

Engagements de retraite et autres charges

Au 30/09/2024, il a été constitué, pour l'ensemble des salariés, une provision pour indemnité de départ à la retraite évaluée à 84 287,47 € en dette actuarielle.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements retraites sont les suivants :

- Départ à 62-67 ans
- Calculs sur la base de l'indemnité légale de mise à la retraite
- Taux de rotation de personnel faible
- Table de mortalité : INSEE 2021
- Taux de progression des salaires pour 1 % et taux d'actualisation de 3.2 %
- Taux moyen des charges de 50 %.

Le montant tient compte de la reprise de provision pour les salariées ayant quitté l'association au cours de l'exercice.

La provision pour charges constituée pour un montant total 63 552,68 € a été reprise les risques ne perdurant pas.

Créances et comptes rattachés

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances sont principalement constituées des soldes à percevoir des fondations (27k€), des partenariats (40 k€), des associations (6 k€), de Eurotvs (10 k€) et des clients de l'IFRM (89 k€) dont la facturation est intervenue fin septembre 2024 à la fin de la formation JCES.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance (41 k€) au 30/09/2024 concernent principalement les contrats de prestations calés sur une année civile.

Les produits constatés d'avance (272 k€) concernent principalement des conventions de subventions (124 k€) et/ou de partenaires (134 k€) signées pour l'année civile et des contrats de formation « ateliers annonce » signés par l'IFRM (11 k€).

Factures à établir

Les factures à établir (0,8 k€) au 30/09/2024 sont constituées de factures de l'IFRM établies en octobre 2024.

LE RIRE MEDECIN

Produits à Recevoir

Aucun produit à recevoir des dons par chèques traités par Eurotvs n'a été constitué pour cet exercice, le dernier jour de l'exercice étant un samedi 30 septembre.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées sur la base de leur valeur nominale.

Les placements réalisés sous forme soit de placements obligataires soit de titres divers, sont comptabilisés à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 30 septembre est inférieure.

Les produits des placements en compte à terme ont été valorisés au 30/09/2024.

Dons

Les ressources sont donc comptabilisées en comptes 754 et 755 par nature : dons manuels, mécénat, libéralité, contribution financière, etc.

Les dons affectés sont dissociés et font l'objet d'un retraitement en fonds dédiés le cas échéant.

Les fonds dédiés correspondent à la partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui à la clôture de l'exercice n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris (...) art 132-1 du règlement ANC 2018-06.

Le fait générateur du don est son versement pour les dons du public et la signature de la convention pour les partenariats sauf absence de conditions suspensives ou levée de celles-ci le cas échéant.

Legs

Le règlement ANC n° 2018-06 exige la comptabilisation du legs ou de la donation dès son acceptation par l'association.

Comme il peut s'écouler un certain temps avant que la succession ne soit définitivement réglée ou que l'association ait trouvé un acquéreur, pour un bien destiné à être revendu, le règlement ANC n°2018-06 instaure un dispositif d'écritures comptables dit de « fonds reportés » destiné à neutraliser la constatation du produit lié au legs ou à la donation jusqu'à sa complète résolution et à l'encaissement des biens revendus.

Charges et produits exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Institut de Formation du Rire Médecin

Le Rire Médecin gère une entité « IFRM » afin de dispenser des formations. Cette entité créée en 2011 a un SIRET et est fiscalisée.

Sa mission est :

D'assurer une meilleure professionnalisation des groupes et des comédiens qui font appel à l'expérience du Rire Médecin tels que :

- des comédiens clowns confirmés
- des professionnels du monde hospitalier

LE RIRE MEDECIN

- des professionnels, qu'ils viennent du monde de l'entreprise, ou qu'ils travaillent dans tout autre type de structure.
- Ou d'assurer l'accompagnement
- des structures de clowns hospitaliers constituées ou en devenir.

L'ensemble des prestations est facturé.

L'institut de formation a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi ce qui lui permet d'organiser des sessions de formations pour lesquelles les stagiaires peuvent obtenir un financement par un OPCO tel que l'AFDAS.

La première édition de la formation dans le format « Jeu clownesque en établissement de soins (JCES) » a eu lieu au cours de l'exercice 2020/2021.
Elle a accueilli en octobre 2023 10 stagiaires pour la session 2023/2024. 9 stagiaires ont été certifiés.

Une nouvelle session de JCES a été initiée en avril 2023. Après le recrutement certains candidats ont dû renoncer à la formation faute de financement. Nous avons lors dû prendre la décision d'annuler la session 2024/2025.

Cet exercice se termine avec un résultat positif de 14 620,78 €.

Rémunération et effectifs

Pour répondre aux obligations de la Loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le montant global des trois rémunérations les plus élevées des salariés a été au cours de l'exercice de 219 106 €.

Ont été remboursés aux cadres salariés, membres du comité de direction, principalement des frais de transport, mission et réception pour un montant de 3 463 €.

Il est également précisé que les membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association qui peuvent être amenés à exercer des fonctions de dirigeant ne sont pas rémunérés, et ne perçoivent que le remboursement des frais qu'ils ont supportés dans le cadre de leurs fonctions. Celui-ci s'élève pour cet exercice à 0 €.

Au 31/12/2023, l'effectif de l'association calculé par l'URSSAF est de 48.51, tous établissements confondus.

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes 2023/2024 est de 11 508 € TTC.

Engagements financiers

Néant

L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour 2023/2024

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total - Etat "Allemagne	682,50 €
Total - Etat "Bahamas	60,00 €
Total - Etat "Belgique	12 245,00 €
Total - Etat "Brésil	60,00 €
Total - Etat "Canada	260,00 €
Total - Etat "Danemark	25,00 €
Total - Etat "Espagne	100,00 €
Total - Etat "États-Unis	21 260,00 €
Total - Etat "Irlande	77,50 €
Total - Etat "Italie	1 195,00 €
Total - Etat "Japon	180,00 €
Total - Etat "Luxembourg	337,50 €
Total - Etat "Malte	200,00 €
Total - Etat "Maurice	275,00 €
Total - Etat "Monaco	65,00 €
Total - Etat "Pays-Bas	100,00 €
Total - Etat "Portugal	120,00 €
Total - Etat "Royaume-Uni	43 843,23 €
Total - Etat "Singapour	900,00 €
Total - Etat "Suède	50,00 €
Total - Etat "Suisse	990,00 €
Total - Etat "Turquie	5,00 €
Total - Etat "Ukraine	25,00 €
Total	83 055,73 €

LE RIRE MEDECIN

Les documents présentés sont conformes au règlement N° 2018-06 du 5 décembre 2018 Relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Règlement homologué par arrêté du 26 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2018.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'objectif du Compte d'emploi annuel des ressources (CER) est de quantifier les ressources et les emplois au cours d'exercice et de suivre spécifiquement les ressources collectées par appel à la générosité publique sur l'exercice et sur les exercices antérieurs.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	4 344 478	3 906 475	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 236 959	6 198 663
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	1 920	
- Actions réalisées par l'organisme	4 344 478	3 906 475	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	4 173 037	3 843 687
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	137 165	598 457
			- Mécénats	926 758	1 756 519
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	893 394	800 450			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	882 646	789 875			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	10 748	10 575			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	266 508	247 998			
TOTAL DES EMPLOIS	5 504 380	4 954 923	TOTAL DES RESSOURCES	5 236 959	6 198 663
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 243 740	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-265 501	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	22 756	106 957	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	63 553	179 329
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	65 563	442 743	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	247 481	513 154

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 987 939	2 744 199
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-265 501	1 243 740
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	3 722 438	3 987 939

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023		EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	588 539	157 899	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	804 892	784 223
Réalisées en France	588 539	157 899	Bénévolat	145 430	134 498
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	599 679	618 895
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	196 181	116 707	Dons en nature	59 783	30 830
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	20 172	7 685			
TOTAL	804 892	282 292	TOTAL	804 892	784 223

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	450 020	520 431
(-) Utilisation	331 803	513 154
(+) Report	0	442 743
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	118 217	450 020

Le financement des emplois par les ressources issues de la générosité publique

C'est l'article 2 de nos statuts qui fixe notre objet social :

« Cette association a pour but de créer des spectacles pour les enfants hospitalisés et leurs familles en relation avec les équipes soignantes et de sensibiliser le grand public à la qualité de vie et à la bienveillance de l'enfant à l'hôpital avec pour objectifs :

- Aider les enfants et les parents à mieux supporter l'hospitalisation quelle qu'en soit la longueur.
- Accompagner le travail du personnel hospitalier en lui permettant de trouver à l'intérieur de l'hôpital des moments de joie et de rêverie.
- Créer des manifestations et des jeux pour dédramatiser le séjour de l'enfant à l'hôpital, et l'aider à retrouver la joie de vivre.
- Participer à toutes opérations permettant de faire progresser la bienveillance des enfants hors hôpital et plus généralement des enfants en situation de vulnérabilité. »

Notre mission sociale auprès des enfants est financée par l'ensemble des ressources dont les ressources collectées auprès du public.

Les ressources issues de la générosité publique

Au 1er octobre 2023, le report des ressources collectées auprès du public se montait à 3 987 939 €.

Au cours de l'exercice 2023/2024, le montant des ressources collectées issues de la générosité du public a été de 5 238 879 €.

Le montant des charges liés à la générosité du public a été de 5 504 380 € utilisés pour :

- 4 344 478 € en mission sociale, soit 79 %
- 882 646 € en frais de collecte et de recherche de fonds, soit 16 %
- 266 508 € en frais de fonctionnement, soit 5 %

et le solde de -265 501 € ayant été couvert par les autres ressources.

Au 30/09/2024, les ressources collectées issues de la générosité du public non utilisées et reportées sont de 3 722 438 €.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) reprend l'ensemble des éléments du compte de résultat et permet de suivre les produits liés ou non à la générosité du public, et les dépenses par destination (missions sociale, recherche de fonds, fonctionnement et autres).

A- PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2023/2024		EXERCICE 2022/2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1.PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	5 238 879	5 238 879	6 198 663	6 198 663
1.1. Cotisations sans contrepartie	1 920	1 920		
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	4 173 037	4 173 037	3 843 687	3 843 687
- Legs et autres libéralités non affectés	137 165	137 165	598 457	598 457
- Mécénat	926 758	926 758	1 756 519	1 756 519
1.2. Autres produits liés à la générosité du public				
2.PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 068 874		307 342	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	636 008			
2.4 autres produits non liés à la générosité du public	432 866		307 342	
3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	274 248		269 734	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS et DEPRECIATIONS	63 553		179 329	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	247 481		513 154	
TOTAL	6 893 035	5 238 879	7 468 222	6 198 663
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	4 490 929	4 344 478	4 052 789	3 906 475
1.1. Réalisées en France				
- Actions réalisées directement	4 490 929	4 344 478	4 052 789	3 906 475
- Versements à d'autres organismes agissant en France				
1.2. Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées directement	0		0	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 276 277	893 394	1 143 500	800 450
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 260 923	882 646	1 128 392	789 875
2.2. Frais de recherche d'autres ressources	15 354	10 748	15 107	10 575
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	380 725	266 508	354 283	247 998
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	22 756		106 957	
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	65 563		442 743	
TOTAL	6 236 251	5 504 380	6 100 272	4 954 923
EXCEDENT OU DEFICIT	656 784	-265 501	1 367 950	1 243 740

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2023/2024	EXERCICE 2022/2023
---	--------------------	--------------------

LE RIRE MEDECIN

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	804 892		784 223	
Bénévolat	145 430	145 430	134 498	134 498
Prestations en nature	599 679	599 679	618 895	618 895
Dons en nature	59 783	59 783	30 830	30 830
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	804 892	804 892	784 223	784 223
CHARGES PAR DESTINATION				
1 -CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	588 539	588 539	617 413	617 413
Réalisées en France	588 539	588 539	617 413	617 413
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	196 181	196 181	157 014	157 014
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	20 172	20 172	8 986	8 986
TOTAL	804 892	804 892	783 413	783 413

COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Valorisation des contributions volontaires

Méthode de valorisation :

La valorisation des contributions volontaires est basée sur le tableau de suivi du bénévolat établi par les services administratifs du Rire Médecin, soit sur la base de 7 heures par jour, un total de 8362 heures pour 2023-2024. Il est ensuite valorisé au SMIC horaire selon les périodes de l'exercice.

Bénévolat

Nbre d'heures d'oct 2023 à décembre 2023	3 570,00
SMIC horaire 2023	11,52
Nbre d'heures janv à septembre 2024	4 792,00
SMIC horaire 2024	11,65
Total valorisation en brut	96 953,20
charges sociales 50 %	48 476,60
Total valorisation bénévolat	145 429,80
dont recherche de fonds	136 398,23
dont fonctionnement	9 031,58

Ce qui représente 5.43 ETP.

LE RIRE MEDECIN

Les dons en nature correspondent aux apports gratuits de produits de nos partenaires pour la braderie solidaire, le don par leurs auteurs d'illustrations originales pour la vente aux enchères et les prestations en nature correspondent aux insertions publicitaires gratuites de 2023/2024, ainsi qu'à l'abandon de frais de certains des bénévoles. Cette valorisation est issue des montants communiqués par ces partenaires, soit pour l'exercice 2023-2024 : 659 462 €

Contributions volontaires en nature	659 461,96 €
dont entreprises - communication	616 507,46 €
dont entreprises - braderie	40 927,54 €
dont particuliers - fonctionnement	2 026,96 €

Legs :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances vie	136 793,48 €
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	371,06 €
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	137 164,54 €

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	101 729		
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		161 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 951		10 282
Emballages récupérables et divers	107 460		
TOTAL	246 141		171 503
Autres titres immobilisés	550 012		
Prêts, autres immobilisations financières	62 362		
TOTAL	612 374		
TOTAL GENERAL	960 244		171 503

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 951	99 779	99 779
Installations générales agencements aménagements divers		95 730	161 221	161 221
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		21 356	31 876	31 876
Emballages récupérables et divers			107 460	107 460
TOTAL		117 086	300 558	300 558
Autres titres immobilisés			550 012	550 012
Prêts, autres immobilisations financières			62 362	62 362
TOTAL			612 374	612 374
TOTAL GENERAL		119 036	1 012 710	1 012 710

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	101 729		1 951	99 779
Installations générales agencements aménagements divers	95 730		85 751	9 979
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 774		14 274	19 500
Emballages récupérables et divers	107 460			107 460
TOTAL	236 964		100 025	136 939
TOTAL GENERAL	338 693		101 976	236 718

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	1 647 296				1 647 296
Report à nouveau	2 268 850		1 367 950		3 636 800
Excédent ou déficit de l'exercice	1 367 950	1 367 950-	656 784	0-	656 784
Situation nette	5 284 096		656 784		5 940 880
TOTAL I	5 284 096	1 367 950-	2 024 734	0-	5 940 880

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	66 265	18 023			84 287
Autres provisions pour risques et charges	103 031		63 553		39 478
TOTAL	169 295	18 023	63 553		123 765

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	33 622				33 622
Sur stocks et en cours	5 808	2 065			7 873
Sur comptes clients	230	2 668			2 898
TOTAL	39 660	4 733			44 393
TOTAL GENERAL	208 955	22 756	63 553		168 159
Dont dotations et reprises d'exploitation		88 319	63 553		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	62 362	62 362	
Clients douteux ou litigieux	2 898	2 898	
Autres créances clients	190 762	190 762	
Personnel et comptes rattachés	2	2	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	721	721	
Divers état et autres collectivités publiques	133 000	133 000	
Charges constatées d'avance	40 820	40 820	
TOTAL	430 566	430 566	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	257 292	257 292		
Personnel et comptes rattachés	140 134	140 134		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	286 781	286 781		
Impôts sur les bénéfices	29 001	29 001		
Autres impôts taxes et assimilés	130 459	130 459		
Produits constatés d'avance	272 151	272 151		
TOTAL	1 115 817	1 115 817		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	15 746	11 616	4 130	
Approvisionnements				
Total I	15 746	11 616	4 130	
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	788
Autres créances	133 721
Valeurs mobilières de placement	42
Disponibilités	128 003
Total	262 554

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 334
Dettes fiscales et sociales	204 722
Total	281 056

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 820
Total	40 820
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	272 151
Total	272 151